



Demande annulation casier judiciaire, urgent!!!!!!!!!!

Par **jess66200**, le **19/03/2008** à **14:29**

Bonjour,

Je suis etudiante en 2e année de droit et j'ai besoin d'un renseignement pour aider un ami car je n'ai pas réussi à m'en sortir seul.

Il a été condamné il y a deux ans à 6 mois de prison et à 18 mois de sursis pour trafic de stupéfiants, il était primaire et n'avait donc pas de casier. Depuis il travaille et n'a plus de problème avec la justice.

Il a décidé de passer la carte taxi, or il ne le peut pas puisqu'il a une condamnation sur le bulletin n2. Il a décidé de demander une annulation du casier judiciaire avec tout un dossier prouvant qu'il est inscrit à la formation etc. et c'est là que le problème se pose. Je suis allé voir un avocat qui m'a dit que le seul moyen c'était d'engager une procédure avec lui pour environ 1.500 € HT. Cela représente une somme d'argent qu'il n'a pas. Du coup, j'ai appelé le centre national des casiers judiciaires qui m'a dit d'adresser une lettre au procureur en lui demandant directement. Je suis un peu perdu, je ne sais pas comment faire. Pouvez-vous me dire ce qui est le mieux et si je dois l'aider à adresser une lettre au procureur. Comment dois-je m'y prendre.

Merci de m'aider.

Par **LCJ**, le **06/09/2010** à **18:32**

Mademoiselle,

Il suffit d'ecrire à la juridiction qu'il l'a condamné et surtout bien motiver sa demande.

Il pourra se défendre seul encore faut il qu'il en est la capacité sinon un avocat sera nécessaire.

Bien cordialement,

La Conciergerie Juridique